



SF FORMATIONS | SAS, société par actions simplifiée au capital social de 1 000,00 € |
N° SIRET 892.767.617.00012 | N° de TVA FR70892767617 ·
Certification Qualiopi n° ATA 135 2024 | Enregistré sous le numéro 768 200 998 82
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Programme de Formation

Intégrer l'activité physique dans mon organisation d'entreprise

Prévention des risques professionnels & Amélioration du bien-être au travail

① Objectifs pédagogiques

Comprendre les enjeux de la pratique d'activité physique en entreprise
Identifier les freins et leviers favorisant la mise en place d'actions adaptées
Concevoir et organiser une démarche d'activité physique efficiente et durable
Définir les acteurs, partenaires et modalités de réussite

② Compétences visées

- Analyser les besoins liés à l'activité physique dans son organisation
- Définir une stratégie interne adaptée au contexte de travail
- Mobiliser les acteurs et ressources internes/externes
- Identifier des indicateurs d'évaluation et de suivi

③ Public concerné

- Dirigeants TPE/PME
- Responsables RH / Managers
- Référents QHSE / SST / QVCT
- Salariés désignés impliqués dans la prévention TMS

④ Modalités pédagogiques et techniques

Cette formation est réalisée sous la forme d'une action de formation en situation de travail. La modalité repose sur le concept de formation action avec un livrable opérationnel dès la fin de la formation.

⑤ Programme détaillé – Durée totale : 3h

■ Module 1 – Reconnaissance (1h)

- Apports de la pratique de l'AP : Livrer les apports théoriques sur la notion préventive de la pratique sportive



SF FORMATIONS | SAS, société par actions simplifiée au capital social de 1 000,00 € |
N° SIRET 892.767.617.00012 | N° de TVA FR70892767617 ·
Certification Qualiopi n° ATA 135 2024 | Enregistré sous le numéro 768 200 998 82
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

- S'assurer de reconnaître les freins à la pratique pour pouvoir les contrer
- Témoignages et mise en situation
- 📍 Évaluation : QCM (appropriation des connaissances) et création d'une cartographie des freins à la pratiques dans l'organisation.

■ Module 2 – Résolution (1h)

- Créer les conditions favorisant la pratique dans son organisation
- Confronter l'organisation et les situations pédagogiques possibles
- Ateliers de mise pratique collective
- Organisation et situations pédagogiques possibles
- 📍 Évaluation : étude de cas d'un service/atelier ou activités cibles des formés.

■ Module 3 – Référencement & durabilité (1h)

- Les acteurs de l'encadrement sport santé
- Savoir reconnaître les acteurs référents de l'activité physique et les qualités spécifiques des encadrants.
- S'assurer de créer les bons indicateurs
- Témoignages de salariés
- Ateliers contributifs de prise de parole
- 📍 Évaluation : Création d'un annuaire dédié à l'organisation ayant comme base : Un problème à résoudre = une compétence = un acteur spécifique et évaluation sur la qualité du référencement dans le DUERP et/ou de la mise en conformité dans la politique SST de l'organisation.

⑥ Modalités et délais d'accès

- Sur inscription / devis
- De 2 à 10 participants
- Sessions programmées selon disponibilité de l'entreprise

⑦ Évaluation des acquis

- QCM
- Étude de cas contextualisée
- Questionnaire de satisfaction
- Attestation de formation

⑧ Accessibilité

Adaptations possibles selon les besoins du participant en situation de handicap

⑨ Livrables fournis

- Ateliers prêts à la mise en pratique dans l'entreprise